



# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 17 janvier 2023

Ont assisté à la séance : : Mme JACQUEMOT Maire, M et Mmes REMOND, GORRET, JOLIVET, LEGENDRE, CLAVEAU, EROSTATE, MESSANT, ROUSSEAU

Absents excusés : M GERMAIN (pouvoir Mme JACQUEMOT)  
M CHIQUOT (pouvoir Mme JOLIVET)  
Mrs COCHET et PLIOT

Secrétaire de séance : Mme Catherine JOLIVET.

---

Le Conseil Municipal Accepte, à l'Unanimité de rajouter deux points à l'ordre du jour (vente de la remorque et création poste adjoint technique à temps non complet).

## **1/ Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 6 décembre 2022, à l'unanimité**

## **2/ PERSONNEL**

A l'Unanimité, autorisation de signer la convention annuelle relative aux missions optionnelles du Centre de Gestion.

Fixation à l'Unanimité, du tableau des effectifs du personnel pour 2023.

A l'Unanimité : Adhésion au service de médecine préventive et professionnelle pour 2023

## **3/ URBANISME**

Choix du cabinet, à l'Unanimité : Agence d'Aménagement et d'Urbanisme EU. CREAL.

## **4/ SDESM**

Le Conseil Municipal vote à 11 voix Pour et 2 voix Contre (MM. Legendre et Messant) l'adhésion de la Communauté de communes Brie des Rivières et Châteaux et de la commune de Melun.

## **5/ CREATION POSTE Agent Technique**

Création d'un poste d'agent technique à temps non complet : à l'Unanimité.

## **6/ VENTE REMORQUE**

Vente de la remorque à l'Unanimité : 200€.

Fin de la séance : 21 heures 30

Le Maire  
Brigitte JACQUEMOT

La Secrétaire de Séance  
Catherine JOLIVET